



Modalités de prise en compte Des personnes en situation de handicap

Permis B sur véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite

Grâce à des épreuves adaptées et à l'utilisation de véhicules aménagés, les personnes en situation de handicap peuvent obtenir un permis de conduire.

Bien que notre auto-école ne soit pas spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, nous sommes en mesure de répondre à certain besoin.

Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques que nous ne pouvons pas offrir, nous serons heureux de vous orienter vers une organisation spécialisée, capable de vous accompagner efficacement dans votre démarche pour obtenir le permis de conduire de catégorie.

N'hésitez pas à nous contacter à ces coordonnées :

Référant handicap : Mustapha AISSIOUI
Directement à l'accueil de votre agence
Par téléphone : 01 47 91 12 20
Par mail : aepo92@hotmail.fr
Site internet : https://autoecole-parisouest.com/

Bon à savoir : Le site de la CEREMH recense des auto-écoles spécialisées par département.